



La formation des salariés

Les OPCO : OPérateurs de COmpétences

- a pour objectif d'accompagner les branches professionnelles et les entreprises dans leur politique de compétences
- Finance les plans de formations
- Trouver mon OPCO : "[Trouver Mon OPCO](#)" - [Annuaire des Opérateurs de Compétences \(OPCO\) \(trouver-mon-opco.fr\)](#)

Le CPF : Compte Personnel de Formation

- Permet à toute personne active d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle
- Mobilisable à l'initiative de la personne
- [Accueil du site Mon Compte Formation | Mon Compte Formation](#)

La VAE : Validation des Acquis et de l'Expérience

- Permet d'obtenir une certification professionnelle par la validation de son expérience acquise
- Justifier d'au moins un an d'expérience dans la certification visée
- Procédure à respecter (recevabilité, dossier d'évaluation, entretien devant un jury)
- Pour plus de renseignements : www.vae.gouv.fr

Le CEP : Conseil en Evolution Professionnelle

- Dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé
- Accessible à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle
- Trouver mon opérateur CEP : [Mon CEP – Conseil en évolution professionnelle \(mon-cep.org\)](#)

Pro A : reconversion ou promotion par l'alternance

- Permet au salarié de changer de métier ou de profession
- Mis en place soit avec au travers d'une formation ou d'une VAE
- A l'initiative du salarié ou de l'employeur

L'alternance

- Système de formation, fondé sur une phase pratique et une phase théorique
- 2 types de contrats possibles : le contrat d'apprentissage (obtenir un diplôme d'état) et le contrat de professionnalisation (acquérir une qualification professionnelle reconnue)